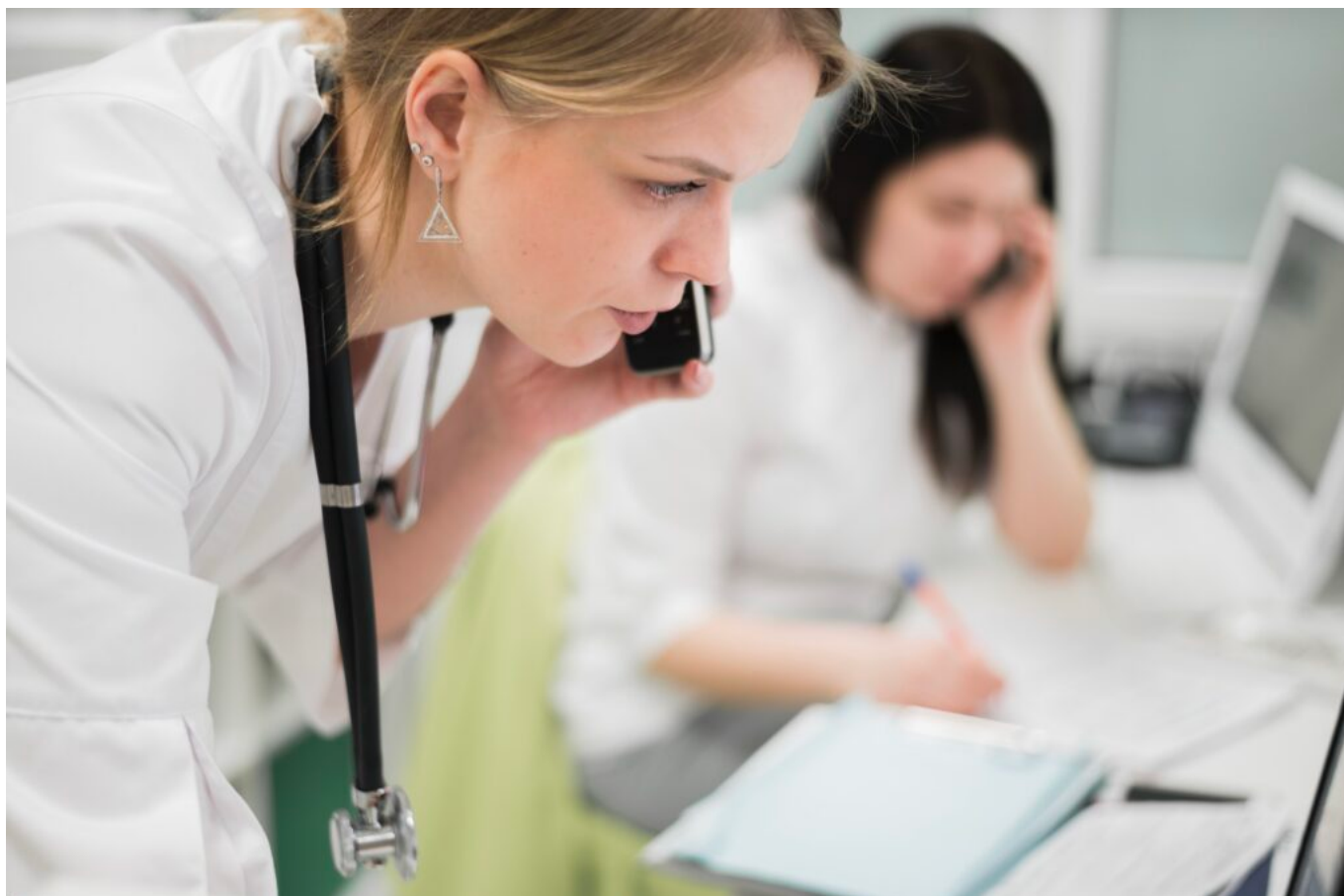


À Avignon, la maison médicale de garde filtrée par le 15, symptôme d'un accès aux soins sous tension



Depuis le 1er mars 2026, la [Maison médicale de garde d'Avignon](#) n'est plus accessible sans régulation préalable : les patients doivent appeler le 15 avant de s'y rendre. Derrière cette évolution organisationnelle ? La difficulté à obtenir un rendez-vous médical ou à trouver un médecin traitant pousse de plus en plus d'habitants vers les urgences et les structures de soins non programmés. La régulation vise désormais à mieux orienter les patients dans un système de santé soumis à de fortes tensions.

Depuis le 1er mars 2026, l'accès à la Maison médicale de garde (MMG) d'Avignon, située rue Raoul-Follereau à proximité du [centre hospitalier Henri-Duffaut](#), est soumis à une régulation médicale



Ecrit par Mireille Hurlin le 11 mars 2026

préalable. Concrètement, il n'est plus possible de s'y présenter directement : les patients doivent d'abord appeler le 15.

Le 15, grand régulateur de la santé

Un médecin régulateur du [Samu](#) (Service d'aide médicale urgente) analyse la situation et oriente ensuite vers la prise en charge la plus adaptée : Consultation à la maison médicale de garde ; Orientation vers un professionnel de santé disponible ; Ou transfert vers les urgences hospitalières si la situation l'exige. Pour l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette organisation doit permettre de réserver ces consultations aux urgences médicales qui ne peuvent attendre l'ouverture des cabinets et d'éviter des déplacements inutiles.

Un territoire confronté à la raréfaction des médecins

Cette décision intervient dans un contexte de tension croissante sur l'offre de soins de proximité. Selon les données de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ([Drees](#), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et de l'[Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques), la densité de médecins généralistes en Vaucluse se situe autour de 135 à 140 médecins pour 100 000 habitants, un niveau inférieur à la moyenne nationale et en recul depuis plusieurs années.

De plus en plus d'habitants sans médecin traitant et la moitié des médecins vauclusiens ont plus de 55 ans

Le phénomène se ressent directement pour les habitants. En France, plus de six millions de personnes n'ont pas de médecin traitant, dont près de 700 000 souffrant d'une affection longue durée, selon l'Assurance maladie. Les départements semi-ruraux ou périurbains, ce qui caractérise le Vaucluse, sont particulièrement concernés. À cela s'ajoute une évolution démographique marquée : près de la moitié des médecins généralistes ont plus de 55 ans, de nombreux départs à la retraite sont attendus dans les prochaines années, tandis que les jeunes médecins privilégient davantage l'exercice regroupé ou salarié, souvent en zone urbaine, et alors que la population est vieillissante.

Ecrit par Mireille Hurlin le 11 mars 2026



Copyright Freepik

Des zones du Vaucluse particulièrement fragiles

Dans le département, certaines communes ou intercommunalités apparaissent plus vulnérables que d'autres. Les territoires ruraux du nord Vaucluse et du Haut-Vaucluse, mais aussi certaines zones périurbaines, figurent parmi les secteurs identifiés comme zones d'intervention prioritaire (ZIP) par l'ARS. Ces zones bénéficient de dispositifs d'incitation financière pour favoriser l'installation de médecins : aides à l'installation, contrats d'engagement de service public ou encore accompagnement des maisons de santé pluriprofessionnelles. Malgré ces efforts, la réalité quotidienne reste difficile pour de nombreux habitants : délais de rendez-vous allongés, cabinets saturés, médecins ne prenant plus de nouveaux patients.

Les urgences d'Avignon en première ligne

Cette difficulté d'accès aux soins de ville se répercute directement sur les hôpitaux. Au centre hospitalier d'Avignon Henri-Duffaut, plus de 127 000 passages aux urgences ont été enregistrés en 2024, soit près de 350 patients par jour. Une proportion importante de ces consultations concerne des pathologies bénignes qui pourraient être traitées en médecine générale. Faute d'alternative rapide, la maison médicale de garde est souvent devenue une porte d'entrée spontanée pour les patients, contribuant à la



Ecrit par Mireille Hurlin le 11 mars 2026

saturation du dispositif. La régulation préalable vise donc à rééquilibrer les flux de patients et à orienter chacun vers la solution la plus pertinente.

Les zones d'intervention prioritaires en Vaucluse

En Vaucluse, certaines communes sont classées par l'Agence régionale de santé (ARS) en zones d'intervention prioritaire (ZIP), c'est-à-dire des territoires où l'offre de médecins généralistes est insuffisante et où l'accès aux soins est jugé fragile. Ces zones ouvrent droit à des aides pour favoriser l'installation de praticiens. Dans le détail ? Le classement concerne principalement le sud Luberon, notamment les communes de Cadenet, Cucuron, Lauris, Lourmarin, Puyvert, Vaugines et Villelaure, appartenant à l'intercommunalité Sud Luberon (Cotelub). D'autres secteurs du département, comme le Comtat Venaissin, le Pays d'Apt ou certaines zones du Haut-Vaucluse, sont également considérés comme territoires en tension, avec une démographie médicale fragile liée au vieillissement des médecins et à la difficulté d'attirer de nouveaux praticiens.

Mieux utiliser les ressources médicales disponibles

Pour les autorités sanitaires, l'enjeu est de mieux utiliser les ressources médicales disponibles, réserver les urgences hospitalières aux cas les plus graves, garantir une réponse médicale rapide pour tous. Mais pour les habitants du Vaucluse, cette nouvelle organisation rappelle aussi une réalité persistante : l'accès au médecin traitant demeure l'un des défis majeurs de la santé publique locale.

Mireille Hurlin